

CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

Réunion du groupe d'experts « Qualité de l'Eau et Hydrobiologie » du 21 juin 2000 à Karlsruhe

Compte-rendu de la réunion

Présents :

Mmes	Gaildraud	DIREN
	Gartner	Région Alsace
	Simon	LfU Baden-Württemberg
MM.	Elsass	BRGM
	Gobillon	DIREN
	Grimm-Streele	LfU Baden-Württemberg
	Hardt	LfU Baden-Württemberg
	Lapuyade	Agence de l'eau Rhin-Meuse
	Martin	Aprona
	Müller	SGD*-Süd, Referat 34 Neustadt (*Struktur-u.
Genehmigungsdirektion)		
	Schmitt	Aprona
	Schneider	LfU Baden-Württemberg
	Weinbrecht	Regierungspräsidium Freiburg
	Wirsing	Landesamt für Geologie, Rohstoffe und Bergbau Baden-Württemberg

1 Ouverture de la séance et approbation du compte-rendu de la réunion du 7 avril 2000 à Bâle

Après l'ouverture de la séance par M. Schneider, aucune observation n'est faite sur l'ordre du jour.
Le compte-rendu de la réunion du 7 avril à Bâle est approuvé.

Avant de commencer l'ordre du jour, M. Gobillon s'enquiert de l'état d'avancement des cartes de qualité grand format.

Mme Gartner répond que ces cartes sont en cours d'impression. Elle précise que la demande relative au figuré du réseau routier sur les deux cartes isolignes des concentrations en chlorures et nitrates n'a pas pu être réalisée en raisons de problèmes techniques. Le réseau routier apparaîtra donc en noir et blanc sur les fonds de couleur. Les autres corrections ont été prises en compte.

M. Gobillon s'étonne que de tels problèmes techniques ne puissent être pas résolus avec l'I.G.N., et ce, sur chaque projet réalisé à ce jour.

2 Définition du mandat du groupe d'expert

M. Gobillon rappelle le souhait du nouveau Président Isenburg de voir les groupes d'experts actualiser leurs mandats. Il préfère que la définition du mandat reste assez large et privilégie donc le terme de « ressources en eau » dans le titre puisque ce terme recouvre aussi bien les eaux superficielles que souterraines.

M. Schneider s'excuse de n'avoir pas pu traduire le document et de ne l'avoir fait parvenir que la veille à M. Gobillon. Il est **d'accord avec le projet de mandat présenté par M. Gobillon** et souhaite aussi que la définition du mandat reste assez large. Après discussion concernant le titre du mandat, la demande allemande de faire figurer les notions de « qualité » et « quantité » est retenue. La partie française cherchera une formulation correcte en français. Une première idée est proposée : « ressource en eau : quantité et qualité ».

Après traduction en séance, tous les termes du mandat décrit par M. Schneider sont acceptés par la partie française. **Celle-ci se charge de transmettre le document finalisé à M. Schneider pour approbation avant envoi à M. le Président Isenburg.**

3 Inventaire transfrontalier de la qualité des eaux souterraines

3.1 Validation du contenu des trois rapports sur la lutte contre les pollutions par les nitrates, produits phytosanitaires et chlorures présentés aux experts

Mme Gaildraud rappelle que les trois documents envoyés par courrier électronique aux experts avant le 8 juin font partie des quatre documents de proposition d'action du rapport final. Le rapport sur la lutte contre la pollution par les composés organo-halogénés volatils sera envoyé ultérieurement. Lors de la réunion de travail du 25 mai, le groupe restreint a apporté quelques modifications mineures qui ne remettent pas en cause le fond des documents.

Concernant le rapport sur les chlorures, M. Wirsing demande quelle est la relation entre le nombre de points contaminés et la surface contaminée de la nappe.

M. Schmitt détaille le mode de calcul : malgré les efforts faits en ce sens, la répartition des points de mesures n'est pas toujours homogène. Leur densité peut être, par exemple, plus élevée dans les zones très contaminées. Il n'y a donc pas correspondance exacte entre les points de mesure contaminés et les courbes iso-concentration sur lesquelles se base le calcul de la surface contaminée.

Une explication sur ce mode de calcul sera ajoutée par la partie française pour les rapports concernés (nitrates et chlorures).

Aucune autre remarque de fond n'est formulée, les remarques de forme seront transmises par les experts à la LfU ou à l'Aprona.

M. Schneider **se propose de contacter les partenaires suisses** afin de connaître leurs avis sur les rapports.

3.2 Tableaux de synthèse

Mme Gartner rappelle que l'idée de présenter les résultats à l'Union européenne vient des recommandations qui doivent lui être adressées dans les tableaux de synthèse du rapport final. Il est donc nécessaire de réfléchir ensemble à la formulation de telles recommandations.

Mme Gaildraud enchaîne en présentant les deux types de tableaux distribués en séance : l'un est rempli avec des croix, comme cela était initialement prévu ; l'autre résume les mesures citées dans les chapitres précédents.

Aucune des deux formules ne satisfait M. Schneider : il ne voit aucun problème à synthétiser dans un tableau les mesures existantes, mais il craint que la distribution entre différentes instances de la mise en place des nouvelles mesures proposées ne déresponsabilise certains niveaux de décision. En outre,

certaines propositions sont déjà présentes dans les directives européennes. Il semble difficile et long de proposer à l'Union européenne d'incorporer les nouvelles mesures dans les directives existantes. Par conséquent, avec du texte, certains niveaux de décision risquent d'être oubliés. Par contre, avec le système des cases cochées par des croix, tout le tableau sera rempli, vu la répartition complexe des responsabilités dans la gestion de l'eau, tant en France qu'en Allemagne. Par conséquent, M. Schneider propose de conserver le tableau uniquement pour les mesures existantes.

Mme Gartner et M. Lapuyade insistent sur l'objectif de ce tableau : il s'agit d'interpeller les hommes politiques sur le fait que les mesures existantes sont insuffisantes au regard de la dégradation de la qualité des eaux souterraines, et non de distribuer des responsabilités. L'importance d'une introduction précisant le cadre dans lequel s'inscrivent les tableaux et leurs objectifs, est soulignée.

M. Gobillon s'exprime également en faveur de ce tableau car ce type de présentation a l'avantage de préciser concrètement à quels interlocuteurs s'adresse chaque mesure. Il est cependant d'accord avec la nécessité de différencier les mesures existantes des mesures proposées par le groupe d'experts. Il demande que le groupe restreint fasse une proposition avec du texte tenant compte des opinions respectives et des remarques formulées de part et d'autre. En cas de désaccord, le document sera publié sans tableaux, le côté français pouvant les publier à son compte.

M. Schneider conclut, qu'en tenant compte de ses remarques sur l'implication du citoyen et la différence entre les types de mesures, un accord a de fortes chances d'être trouvé.

Les deux parties rendront chacune leurs propositions de tableaux de synthèse pour le 13 juillet.

3.3 Délais de réalisation

La partie française s'engage à envoyer le rapport sur les O.H.V. à la LfU le mercredi 28 juin.

Marion Simon rendra le document traduit et le texte allemand rédigé le 31 juillet à l'Aprona qui finalisera le document et l'enverra aux experts avant le 15 août.

Ceux-ci disposeront de deux semaines après réception pour faire part de leurs remarques (avant le 31 août).

La validation finale du document est prévue le 15 septembre.

Mme Gartner expose le projet de tenir une conférence de presse pour la présentation des résultats lors d'une session parlementaire européenne. Le mois de novembre paraît propice à cette action compte tenu des délais d'impression du rapport final et parce que peu d'actions de communication sont traditionnellement organisées durant ce mois. M. Zeller, Président du Conseil régional, a le choix entre deux dates : le lundi 13 novembre ou le lundi 11 décembre.

M Schneider doit rencontrer prochainement le Ministre de l'Environnement du Land et lui soumettra ces deux dates. Il espère être fixé d'ici deux semaines.

3.4 Validation de la forme du produit final.

Mme Gaildraud expose le projet de mallette rassemblant tous les documents.

M Schneider demande 200 mallettes pour la partie allemande sachant qu'il a commandé 300 rapports d'exploitation.

Sur proposition de M Wirsing, les tableaux de synthèse pourraient être repris dans la synthèse finale.

Mme Gartner rappelle qu'un jeu de cartes a été imprimé pour chaque membre du groupe d'expert.

4 Nouveaux projets transfrontaliers

4.1 Observatoire de la nappe rhénane

Mme Gaildraud présente le document distribué en séance. Il s'agit d'une version plus détaillée dont le coût est réajusté. Il reste à désigner le maître d'ouvrage et à déterminer le montant de la participation financière des différents partenaires, ainsi que la participation du Land de Rhénanie-Palatinat. Il faut noter que le montant total de 340 000 Euros s'étale sur 5 ans soit 68 000 Euros par an.

M. Müller a contacté le Ministère de l'Environnement de Rhénanie-Palatinat et l'administration en charge de l'eau de ce Land. Celle-ci est d'accord pour participer à l'échange de données ; par contre, toute participation financière doit être décidée par le Ministère qui réserverait sa réponse jusqu'à la publication de la future directive européenne sur l'eau.

M. Gobillon demande s'il ne faudrait pas saisir la conférence franco-germano-suisse pour une transmission officielle à la Rhénanie-Palatinat, en plus de la saisie habituelle des finances. M Schneider objecte que cela ne lui semble pas nécessaire : il préfère régler bilatéralement ces questions.

M. Gobillon pose alors la question de la maîtrise d'ouvrage. **La partie française fera une proposition sur ce sujet au groupe d'expert tandis que les remarques techniques s'adresseront au groupe de projet.**

4.2 Outils pédagogiques

Mme Gaildraud présente le projet de maquette et de CR-Rom pour 240 000 Euros avec la Région Alsace comme maître d'ouvrage dans un délai maximal de deux ans.

M Schneider souhaite que le projet prévoit aussi de distribuer le CD-Rom sous forme de DVD.

4.3 Outils de prévision des pollutions

M. Grimm-Strele présente les aspects techniques du projet (voir document distribué en séance) et le planning prévisionnel en 4 étapes :

- modèle hydrologique et hydrogéologique (délai 1 an)
- modèle hydrodynamique (délai 2 ans)
- modèle de transfert des nitrates dans la zone insaturée (2ans)
- modèle de transport des eaux souterraines.

La réunion du 12 septembre permettra de mieux appréhender les points techniques délicats.

M Gobillon précise la position française. Il rappelle que l'objectif est de répondre à un problème politique, à savoir : en agriculture, quelles mesures peuvent améliorer la situation et à quel coût ? Dans ce contexte politique, la technique n'est donc pas prioritaire. Une réponse imprécise mais globale (à l'échelle de la nappe) lui semble donc préférable à une réponse précise et locale. La partie française demande donc un délai de réflexion et espère être plus avancée après la réunion du 12 septembre.

M Schneider répond que le côté allemand s'interroge aussi : devant répondre également à des questions d'ordre politique, ses services n'ont pas vocation à faire de la recherche fondamentale mais à mettre au point des outils pour les décideurs politiques. La question demeure de savoir si, à moyens financiers constants, on peut travailler sur une zone étendue.

M. Grimm-Strele explique que la démarche de travail consistera à étudier deux secteurs puis à extrapoler à l'ensemble de la nappe selon la méthode dite « des bilans ».

M. Gobillon exprime ses interrogations sur la méthode. Il rappelle l'expérience passée d'élaboration commune du modèle hydrodynamique : la France a adopté le système allemand, car plus avancé, qui consistait à partir d'un modèle général pour répondre ensuite à des problématiques locales. Les deux parties doivent donc s'assurer qu'elles sont en accord sur les termes « méthode des bilans ». En outre, d'un point de vue politique encore, la réponse apportée doit être de type cartographique et non

numérique. Même s'il comprend que le projet est innovant et ambitieux, il insiste sur le délai nécessaire à la partie française pour bien définir les buts, méthodes et limites du projet. Il conclut sur la nécessité d'organiser cette journée de présentation du 12 septembre. Dans un souci d'efficacité, il lancera les invitations en tant que Président du groupe d'experts, mais demande à la partie allemande de prendre le relais auprès de ses propres invités. La DIREN invitera les professionnels danois et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse contactera les Belges.

M. Grimm-Strele demande à disposer dès que possible de documentation sur les travaux des experts en modélisation qui seront présents le 12 septembre.

M. Gobillon rappelle que cette réunion aura lieu à l'Euro-Institut de Kehl à 9H pour toute la journée. Chaque partie enverra à l'autre la liste de ses invités.

5 Divers

La prochaine réunion du groupe d'expert est proposée pour le 19 octobre en Alsace.